

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**Communauté de communes P****EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION  
CC\_2022\_274**

L'an deux mille vingt deux, le douze décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 5 décembre 2022, conformément à la loi.

**OBJET :**

**COMMISSION 4 -  
FINANCES - RESSOURCES  
HUMAINES -  
MUTUALISATION - VOIRIE  
- BATIMENTS -  
ECLAIRAGE PUBLIC**

**RESSOURCES HUMAINES**

*Modification du tableau  
des effectifs*

**Présents au vote de la  
délibération :**

Titulaires et suppléants  
présents : 40  
Procurations : 11

**Nombre de votants : 51****Présents :**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Yves LEFEBVRE, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Marie-Christine LE LAY, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER  
Thierry BRIDAULT, procuration à Michel PIQUET  
Murielle RAMBURE, procuration à Marie CIETERS  
Patrick LEMAIRE, procuration à Christian DEVAUX  
Odile RIGA, procuration à Sylvain CLEMENT  
Gilda GRIVON, procuration à Carine GAU  
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Ludovic ROHART  
Coralie SEILLIER, procuration à Bernard CHOCRAUX  
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY  
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK  
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

**Absents excusés :**

Isabelle LEMOINE

**Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 12 décembre 2022**

*Délibération CC\_2022\_274*

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION -  
VOIRIE - BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

**RESSOURCES HUMAINES**

***Modification du tableau des effectifs***

**Le Conseil Communautaire,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération CC\_2022\_220 du Conseil communautaire en date du 14 novembre 2022 ;

Vu l'avis de la Commission 4 - Finances, ressources humaines, mutualisation, voiries, bâtiments et éclairage public lors de sa séance du 1 décembre 2022.

Une modification du tableau des effectifs est nécessaire pour la prise en compte des mutations à venir au sein de Pévèle Carembault (arrivées/départs) et, aussi, la création de deux postes en contrat de projet : responsable de l'exploitation du bâtiment anciennement « La Passerelle » et chargé de mission grands projets.

Le détail des modifications du tableau des effectifs est joint en annexe de la délibération.

Oùï l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

**DECIDE (par 51 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 51 VOTANTS) :**

- ***De modifier le tableau des effectifs conformément à l'annexe ci-jointe.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président

**Luc FOUTRY**